Image not found or type unknown

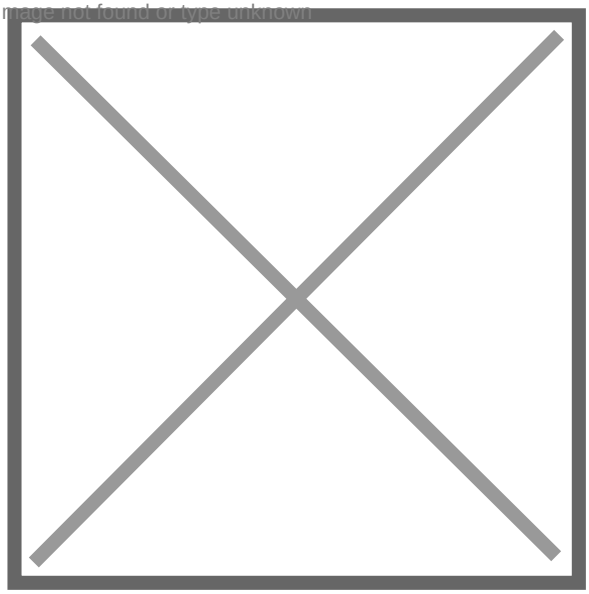

Visa apres référé suspension favorable

Par **khadril**, le **12/12/2013** à **18:47**

Bonjour,
J ai obrenu un référé suspension favorable suspendant le refus de visa et demandant à l administration de réexaminer la demande. Le consulat a recu l ordonnance et se dit pret a délivrer le visa. Mais ils attendent un télégramme du ministère . Ce télégramme est il juste pour leur dire de reexaminer la demande ou bien donne t il des instructions cad de dire oui ou non au visa ?
Merci

Par **aguesseau**, le **13/12/2013** à **10:36**

bjr,
vous écrivez la réponse, le tribunal demande le reexamen de votre demande par l'administration, c'est ce que va faire l'administration.
c'est simplement le refus de visa qui est annulé et c'est une décision en référé donc qui n'est pas sur le fond du litige.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés